

ORGANISER L'ENSEIGNEMENT DE L'EPS AU SEIN D'UNE EQUIPE D'ECOLE ELEMENTAIRE

(Documents à proposer en conseil de maîtres, cycle, lors d'une évaluation d'école...)

CLARIFICATION DES OBJECTIFS ET DES ENJEUX.

Finalité EPS : tout au long de la scolarité, l'EPS a pour finalité de former un citoyen lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué, dans le souci du vivre ensemble.

- L'école est le lieu d'apprentissages identifiés que tous les élèves doivent s'approprier pour se développer et accéder à la culture : l'école n'a pas pour objectif de « faire découvrir des Activités Physiques Sportives Artistiques » (objectif possible du périscolaire ou d'un Accueil de Loisir Sans Hébergement), ni d'amener à son plus haut niveau technique un enfant dans une seule activité (club), ni simplement de viser la détente par rapport au travail scolaire (association ou famille).
- Permettre à l'élève de transformer sa motricité quotidienne en une motricité « extraordinaire », porteuse de pouvoirs d'agir nouveaux, nécessite que, dès la maternelle, chaque enfant s'implique dans un projet d'activité qui fait sens pour lui. Pour cela, il doit comprendre le but du jeu, les contraintes de la situation (les règles, les espaces,...), les critères de réussite, et prendre conscience de l'écart entre ce qu'il fait et le but à atteindre.
- L'EPS représente la 3^e discipline en volume horaire ; dans chaque séance, la quantité d'activité doit être un objectif prioritaire. Cela suppose de proposer des contenus qui ont du sens pour les élèves, pour qu'ils s'engagent avec plaisir dans l'action (ne pas hésiter à travailler les consignes en classe avant la séance et à faire le bilan/analyse après pour avoir une quantité d'activité optimale pendant la séance), et des formes de travail qui permettent le maximum d'autonomie.

La mise en œuvre de l'enseignement de l'EPS et l'effectivité de l'engagement moteur des élèves méritent en effet toute notre attention :

- parce que, pour enrichir leur motricité et atteindre les objectifs fixés par les programmes, les élèves doivent pouvoir agir, s'exercer, s'adapter, se confronter physiquement dans différents milieux ;
 - parce que, pour se développer harmonieusement, tous les enfants ont besoin de pratiquer des activités physiques et sportives. Or, pour certains de ces enfants et bien souvent pour ceux issus des milieux sociaux les moins favorisés, la séance d'EPS est la principale, voir la seule occasion de pratiquer ces activités. Il y a donc un enjeu d'équité et de lutte contre les déterminismes sociaux qui doit absolument être pris en compte par tous les enseignants à tous les niveaux.
-
- L'EPS, par ses spécificités, amène les enfants à rechercher le bien-être, à se soucier de leur santé, et contribue à l'éducation à la citoyenneté.

LES PROGRAMMES.

Pour favoriser la construction de réponses à ces enjeux majeurs, les programmes d'EPS 2015 visent l'acquisition de 5 compétences générales, contribuant aux 5 domaines du socle commun de connaissances, de compétence et de culture.

On peut ainsi faire correspondre chaque domaine du socle et chaque compétence d'EPS.

Domaine du socle commun	Compétence générale EPS
Des langages pour penser et communiquer	Développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps
Les méthodes et outils pour apprendre	S'approprier, par la pratique physique et sportive, des méthodes et outils
La formation de la personne et du citoyen	Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités
Les systèmes naturels et les systèmes techniques	Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière
Les représentations du monde et l'activité humaine	S'approprier une culture physique sportive et artistique

LES CONTENUS.

Pour développer ces compétences générales, l'éducation physique et sportive propose à tous les élèves, de l'école au collège, un **parcours de formation** constitué de quatre champs d'apprentissage :

- Champ d'apprentissage 1 : Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée ;
- Champ d'apprentissage 2 : Adapter ses déplacements à des environnements variés ;
- Champ d'apprentissage 3 : S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique ;
- Champ d'apprentissage 4 : Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel.

Ces quatre champs d'apprentissage sont complémentaires, indispensables pour proposer un parcours de formation équilibrée. Ils doivent tous être rencontrés par les élèves au cours du cycle.

Il est recommandé de proposer au moins 3 des 4 champs chaque année.

Chaque champ d'apprentissage permet aux élèves de construire des compétences intégrant différentes dimensions (motrice, méthodologique, sociale), en s'appuyant sur des activités physiques sportives et artistiques (APSA) diversifiées.

De nombreuses APSA peuvent être envisagées pour répondre aux différents champs d'apprentissage (*une exception doit cependant être faite pour la natation, qui est incontournable compte tenu de l'objectif de préparation au savoir nager*).

Cette grande liberté pédagogique laissée aux enseignants pour définir les activités supports et les contenus à enseigner leur confère une responsabilité accrue. Ils doivent programmer les enseignements sur les six années sans jamais perdre de vue ce que les élèves devront progressivement maîtriser à la fin de chaque cycle, avec une variété des activités supports adaptée à cet objectif.

POURQUOI ORGANISER L'ENSEIGNEMENT DE L'EPS ?

Les enseignants ont le choix des activités supports. Dans ce cadre souple, une réflexion collective est indispensable afin de permettre la mise en œuvre de l'enseignement de l'EPS pour :

- assurer une couverture équilibrée des 4 champs d'apprentissage sur les 6 ans à travers des activités variées ;
- donner du temps pour apprendre dans une démarche progressive ;
- assurer une préparation au savoir nager pour une obtention de l'attestation en fin de cycle 3 ;
- adapter l'offre de formation aux caractéristiques locales.

COMMENT ORGANISER L'ENSEIGNEMENT DE L'EPS ?

LA PROGRAMMATION D'ECOLE.

En construisant en équipe un projet pédagogique, de la maternelle à la 6^e, qui définit un **parcours de formation** équilibré et progressif pour l'élève, adapté aux caractéristiques des élèves, aux capacités des matériels et équipements disponibles, aux ressources humaines mobilisables.

1^{ère} étape : lister les caractéristiques, capacités, ressources,...

2^e étape : choisir ensemble le nombre de séquences à offrir aux élèves sur 6 ans pour les 4 champs d'apprentissage.

L'équipe est incitée à offrir au moins un à deux modules d'apprentissage (séquences), par champ d'apprentissage et par an. Il s'agit de garantir à la fois une EPS complète et une consolidation réelle des compétences visées par champ d'apprentissage.

Les enjeux de la formation de l'élève dans les quatre champs :

- Le champ 1 permet à l'élève de réaliser sa performance maximale en courant, sautant, lançant ou nageant en construisant des habiletés motrices et en développant ses ressources. Le champ recouvre toutes les **activités athlétiques** (les courses, les sauts, les lancers) et les activités liées à la **natation**.

- Le champ 2 permet à l'élève d'apprendre à se déplacer en sécurité dans un environnement habituel ou non, varié (espace scolaire aménagé, forêt, plan d'eau, etc.), selon deux modes de déplacement, l'un ordinaire (courir, rouler, etc.), l'autre plus inhabituel (grimper, naviguer, glisser, etc.). Le champ recouvre toutes les activités de **course d'orientation, kayak, voile, vélo, roller, ski, escalade, etc.**
- Le champ 3 permet à l'élève de présenter seul ou collectivement une prestation corporelle devant des spectateurs pour être vu et jugé, mais aussi pour les émouvoir. Le champ recouvre toutes les activités artistiques et acrobatiques : **gymnastique, acrosport, danse, arts du cirque, etc.**
- Le champ 4 permet à l'élève de conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif en utilisant la coopération avec un ou des partenaires. Le champ recouvre toutes les **activités de combat, de duel avec raquette, de jeux ou sports collectifs.**
- NB : pour que le parcours de l'élève soit cohérent, chaque niveau de classe programme à l'année les mêmes activités correspondant aux mêmes champs d'apprentissage.

 [VOIR LE TABLEAU DE PROGRAMMATION ANNUELLE EN ANNEXE 1](#)

LE MODULE D'APPRENTISSAGE, OU SEQUENCE.

La programmation annuelle est à présent élaborée, elle rend visible le parcours de formation de l'élève.

Chaque enseignant va pouvoir construire les modules (ou séquences) et séances pour sa classe.

Un module d'apprentissage se caractérise par les objectifs d'apprentissage que l'enseignant fixe pour ses élèves.

Concevoir un module d'apprentissage c'est donc, pour le professeur, prévoir et structurer sur un temps long de plusieurs semaines ce qui doit être enseigné pour que les élèves parviennent aux attendus, en donnant des repères organisant leur progression et en anticipant les modalités de leur évaluation.

Référence aux programmes INDISPENSABLE ; les progressions eduscol 2012 (documents d'accompagnement) peuvent également aider à la construction du module et des séances correspondantes.

Pour les élèves, vivre un module d'apprentissage, c'est avoir le plaisir de retrouver une même activité – ou une même famille d'activités - pendant un temps long et avoir du temps pour progresser et constater ses progrès dans cette ou ces activités.

Quelques principes pour l'élaboration d'un module d'apprentissage.

En EPS, les attendus de fin de cycle portent systématiquement sur le développement de la motricité et la construction d'un langage du corps ainsi que sur l'appropriation de méthodes et d'outils pour apprendre, sur la connaissance en actes de rôles sociaux et sur le respect des règles. La préparation d'un module doit donc intégrer ces trois dimensions : motrice, méthodologique et sociale.

Un module d'apprentissage se construit à partir de ce que les élèves savent déjà faire - une toute première phase d'évaluation diagnostique peut donc être nécessaire - et fixe de nouveaux objectifs. Les apprentissages du module se réfèrent aux attendus de fin de cycle (les objectifs seront donc différents si l'on se situe en début, milieu ou fin de cycle) avec une priorité dans le choix des attendus visés au regard de l'activité choisie.

L'élaboration du module envisage d'entrée de jeu les modalités d'évaluation, formatives ou sommatives.

On peut recommander des modules de 6 à 12 séances.

La structure générale du module.

L'organisation des séances dans le module peut prendre des formes plus ou moins complexes mais respecte toujours quelques principes d'alternance simples :

- une phase de découverte : elle met les élèves en « mouvement », leur permet de prendre des repères, de construire du sens par le biais d'une première représentation de l'activité ;
- une phase d'apprentissage garantissant un temps d'entraînement suffisant pour permettre l'atteinte des objectifs;
- une phase bilan.

Cet enchaînement constitue l'architecture du module, les alternances de situations ciblées et complexes pouvant varier selon l'activité et le projet de l'enseignant.

 **VOIR LA FICHE « CONSTRUCTION MODULE APPRENTISSAGE » EN ANNEXE 2 + EXEMPLE**

LA CONSTRUCTION DE LA SEANCE : ENJEUX ET PRINCIPES DE CONCEPTION.

Réflexions préalables sur la séance d'EPS.

La séance d'EPS est un temps d'activité physique encadré, organisé pour permettre à tous les élèves de développer leur motricité et d'apprendre à mobiliser leurs ressources.

L'ensemble des séances, tout au long de l'année, doit assurer le respect de l'horaire réglementaire, et un temps effectif d'activité physique pour les élèves (60 à 80 % de l'horaire de la séance doit être prévu).

Quelques principes pour la préparation d'une séance d'EPS.

Une organisation raisonnable qui assure la faisabilité et inclut les différents temps.

La séance inclut différents temps : avant, pendant et après la séance. Le temps d'activité motrice est essentiel mais la séance ne peut se limiter au seul temps moteur.

La même séance peut être faite deux ou plusieurs fois si nécessaire durant le module d'apprentissage ; faire évoluer des variables pour une même situation est souvent préférable à un changement de situation.

Anticiper le déroulement et les régulations.

Quelle est la compétence visée lors de cette séance ?

Pour éviter les pertes de temps liées à des questions d'organisation et mieux accompagner les apprentissages de tous les élèves, la situation pédagogique doit être construite avec précision :

- quelle organisation mettre en place et comment va-t-on l'expliquer aux élèves ?
- quelles consignes va-t-on donner en début de séance ? En cours de séance ?
- au cours de la séance, pour tous les élèves ou pour certains d'entre eux afin de gérer l'hétérogénéité, il est souvent pertinent de jouer sur certaines variables didactiques pour mieux accompagner les apprentissages. Des régulations en cours de séance sont donc à prévoir. Pour cela, il faut avoir identifié *à priori* les principales variables didactiques (consignes, aménagement du milieu, règles du jeu, modalités de groupement, critères de réussite...).

Prévoir les modalités du bilan.

Une séance d'EPS se conclut par un bilan. Le plus souvent oral, ce bilan doit être conduit avec précision. Bien sûr, il s'appuie sur les constats lors de la séance mais son organisation et une partie des éléments langagiers peuvent être réfléchis à l'avance : là aussi, l'anticipation est gage d'efficacité.

Parfois, en lien avec les autres domaines et notamment le français, une trace écrite peut être prévue. En classe et dans de bonnes conditions matérielles pour écrire, cet exercice aide les élèves à réfléchir à leurs progrès et à leurs acquis, le cas échéant par rapport à un plus vaste projet de formation. En verbalisant ou en transcrivant l'expérience corporelle, les élèves se dotent ainsi d'un support de mémoire et de communication qui conforte leur prise de conscience du sens de leur parcours de formation.

 **VOIR LA FICHE « CONSTRUCTION DE SEANCE » ANNEXE 3 + EXEMPLE**